

LE GOUVERNEMENT RÉGIONAL POUR LA BOHÈME
ALLEMANDE ET LE DROIT À L'AUTODÉTERMINATION
EN 1918/1919

Susanne Maurer-Horn

Le 29 octobre 1918, le plus grand territoire de colonisation de la population allemande fut constitué en Bohême sous le nom de „Province de la Bohême allemande“ et un gouvernement régional fut formé, qui ne dura que tout juste onze mois. Ce gouvernement essaya en vain d'empêcher que la partie bohème allemande devienne une partie du territoire d'Etat tchécoslovaque. Jusqu'à présent, on n'avait pas prêté attention à la recherche sur les discussions à l'intérieur du gouvernement régional pour la Bohême allemande et à la question de savoir si sa politique était en accord avec les souhaits de la population de la Bohême allemande. Au vu des actes du gouvernement régional et des rapports de l'envoyé de l'état allemand à Prague, le consul Fritz Freiherr de Gebstattel, on peut montrer que le gouvernement régional ne pouvait pas, surtout les premiers mois, être sûr de la propagande politique et savoir comment la population bohème allemande se comporterait en cas de référendum. Il fallait d'abord „éveiller nationalement“ la population. Les bourgeois et les sociaux-démocrates qui travaillent pour la première fois ensemble à l'intérieur du gouvernement régional luttèrent, il est vrai, tous les deux pour „l'autodétermination de la Bohême allemande“ mais ils l'interprétèrent différemment, comme on peut le constater dans les écrits de la propagande. Cela fut rendu possible par le fait que la formule du droit à l'autodétermination des peuples offrait une marge suffisamment large d'interprétation dans laquelle les représentations autant nationalistes populaires que démocratiques avaient leur place.